

**Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 15 septembre 2016**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Polykystose France (APKF) s'est réunie ce jour, le 15 septembre 2016, à PARIS, à la Maison des Associations - 5 rue Perrée - 75003 PARIS,

Sous la présidence de Mme Corinne LAGRAFEUIL, Présidente de l'Association, assistée du Vice-Président, Patrick GUIRCHOUN, de la Trésorière, Christine GUIRCHOUN et de la Secrétaire Générale, Evelyne COSSARD, membres du Bureau Directeur de l'Association,

Aux fins d'approbations et de votes des propositions mises à l'ordre du jour, telles que celles-ci seront détaillées ci-après.

En vertu de l'article 13 des statuts de l'APKF, les membres de l'Association ont été convoqués par courrier délivré à chacun d'entre eux au moins 15 jours avant la date fixée pour la tenue de la présente Assemblée.

En vertu de ce même article, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sans quorum, la présente Assemblée Générale est ouverte à 16h30 par la Présidente.

Patrick GUIRCHOUN est désigné en qualité de secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal de la présente réunion.

La Présidente rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Quitus du rapport moral,
- Quitus du bilan financier 2015,
- Quitus du compte prévisionnel 2016,
- Quitus de l'appel de cotisations 2017,
- Démissions / renouvellements / élections des membres du conseil d'administration et appel aux candidatures spontanées,
- Eventuelles questions des membres présents ou représentés.

Personne ne demandant la parole, la Présidente constate que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions détaillées ci-après, conformément à l'ordre du jour cité précédemment.

Première résolution : RAPPORT MORAL

Depuis la dernière assemblée générale ordinaire en date du 21 novembre 2015, l'APKF a consolidé les quatre objectifs majeurs qu'elle s'était fixés lors de sa création, il y a huit ans, à savoir :

- Soutenir financièrement la recherche médicale relative à la polykystose,
- Diffuser l'information la plus large possible sur la maladie et les avancées de la recherche,
- Créer un réseau d'entraide et de solidarité,
- Sensibiliser les médias et les pouvoirs publics à cette maladie afin d'informer le grand public sur la nécessité d'obtenir des fonds pour soutenir la recherche.

I. Les événements en 2016

Notre association s'est mobilisée pour participer à des événements majeurs :

- Journée mondiale du rein en mars 2016 ;
- Journée d'actualités néphrologiques de Necker en avril 2016 ;
- Réunion d'information à Tours en juin 2016 ;
- Campagne Européenne « Give PKD the bump » ;
- Congrès de la SFNDT à Strasbourg en octobre 2016.

II. Actualité de la recherche

Nouveau traitement : JINARC

Pour les patients entre le stade 1 et 3. C'est le laboratoire Otsuka qui le commercialise.
Effets secondaires : Donne beaucoup soif, besoin de boire énormément.

Protocole LIPS / Lanréotide :

Protocole expérimental. Très bons effets sur les kystes hépatiques.

III. Projets 2016

o Actions principales premier semestre 2016 :

- Suite de la professionnalisation du site ;

- Collaboration avec 9 pays de la Fédération internationale à la mise en place d'une campagne virale européenne de médiatisation de la polykystose qui va être lancée fin septembre 2016 ;

Il s'agit d'une campagne virale diffusée dans plusieurs langues pour laquelle il y aura un site dédié avec spot publicitaire dont le slogan est "Give PKD the Bump" ou " donnez un coup de pouce au combat contre la polykystose" en français.

Cette campagne se couplant avec l'arrivée du premier traitement JINARC commercialisé le 18 juillet prochain, nous semble particulièrement importante pour enfin avoir l'espoir de médiatiser cette pathologie et nous ne doutons pas de votre soutien.

- Collaboration à la rédaction de différents documents informatifs sur la polykystose : livre blanc sur la PKD/revue du concours médical etc

o Actions prévues pour le deuxième semestre 2016 (et 2017)

- Campagne de presse avec le soutien d'Otsuka pour le lancement du médicament en septembre ou octobre 2016 ;

- Assemblée Générale de l'association à Paris le 15 septembre 2016 avec annonce du traitement JINARC et explications ;

Nous n'organisons pas en 2016 de journée annuelle à proprement parler car nous nous concentrons sur la campagne européenne qui requiert du temps et de l'argent et nous comptons faire en juin 2017 une grande journée annuelle à Paris avec le concours de la Fondation Centaure et peut-être aussi de Renaloo autour de trois thématiques : 1) L'actualité de la recherche pkd / 2) l'actualité de la transplantation et notamment le don croisé / 3) L'impact psychologique de la maladie chronique ;

- Campagne européenne de médiatisation de la PKD organisée par la Fédération internationale (PKDI) / lancement le 30 septembre 2016 (Mentionnée ci-dessus)

- Reprise d'un groupe de paroles sur Paris en octobre ou novembre 2016

- Conforter notre réseau régional qui s'étoffe de plus en plus et constitue maintenant un relais beaucoup plus solide.

**Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 15 septembre 2016**

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au rapport moral de la Présidente sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE RAPPORT MORAL

CONTRE = zéro (0)

ABSTENTION = zéro (0)

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

**Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 15 septembre 2016**

Deuxième résolution : BILAN FINANCIER 2015

Il a été présenté ce jour à l'Assemblée le bilan financier 2015 de l'APKF tel que reproduit ci-dessous.

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION POLYKYSTOSE DE FRANCE | 2015

Report à Nouveau N+1 21.101,98 €

601 Achats stockés		701 Ventes de livrets	36,50 €
604 Achats d'études et prestations de services		706 Prestations de services	950,00 €
606 Achats non stockés de matières/fournitures	229,86 €	707 Ventes divers	
607 Achats de marchandises		708 Produits des activités annexés	150,00 €
611 Sous traitance générale		741 Commune	
612 Redevances de crédit-bail		742 Conseil Général	
613 Locations		743 Intercommunalité	
614 Charges locatives		744 Autres Collectivités	
615 Entretien et réparations		745 Conseil Régional	
616 Assurances	825,39 €	746 Fédération, Groupement	
617 Etudes et recherches		747 Etat Ministère	
618 Documentation		748 Autres	
621 Personnel extérieur à l'association	4.300,75 €	751 Redevances pour concessions, brevets, ...	
622 Rémunérations - honoraires	629,68 €	754 Collectes	24.800,00 €
624 Transports de biens et transports collectifs	268,58 €	756 Collectations	
625 Déplacements, missions et réceptions	4.713,47 €	758 Produits divers de gestion courante	
626 Frais postaux et frais de télécommunications	777,11 €	76 Produits Financiers	
627 Frais bancaires	68,04 €	767 Intérêts bancaires	197,93 €
628 Divers		77 Produits Exceptionnels	
631 Impôts, sur rémunérations (Impôt)		78 Reprises sur Amortissements et provisions	
633 Impôts, sur rémunérations (autres)		79 Transferts de Charges	
635 Autres impôts, (administration des impôts)			
637 Autres impôts... (autres organismes)			
641 Rémunérations du personnel			
645 Charges de sécurité sociale	1.560,00 €		
647 Autres charges sociales			
648 Autres charges de personnel			
65 Autres charges de gestion courante			
657 Subventions versées par l'association	15.000,00 €		
658 Charges diverses de gestion courante			
66 Charges Financières			
67 Charges Exceptionnelles			
68 Dotations aux Amortissements, provisions			
Total I. Charges	28.372,88 €	Total I. Produits	26.134,43 €
86. Emploi des Contributions volontaires		86. Emploi des Contributions volontaires	
860 Secours en nature (alimentaires, vestimentaires)		870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels)		871 Prestations en nature	
864 Personnel bénévole		875 Dons en nature	
Total 2. Charges Exceptionnelles		Total 2. Produits Exceptionnels	
Total I + Total II	28.372,88 €	Total I + Total II	26.134,43 €

*13 juin 2016
Guiney*

Résultat Net (2238,45 €)

Les comptes détaillés du bilan financier 2015 ont été présentés avec le descriptif de chaque dépense et l'attestation ci-jointe du commissaire aux comptes.

**Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 15 septembre 2016**



Attestation de l'expert-comptable relative à la révision des comptes 2015



A l'attention de Mme GUIRCHOUN Christine,
Trésorière de l'Association APKF
Mairie annexe
42 Rue Victor Hugo
91400 SACLAY VAL D'ALBIAN

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable inscrit au tableau de l'Ordre ou à sa suite et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice ouvert le 01/01/2015 et clos le 31/12/2015.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes professionnelles du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Nos travaux ont consisté à vérifier la vraisemblance et la cohérence des comptes de l'exercice 2015

L'analyse des comptes nous permet de confirmer les éléments suivants :

- Total des recettes : 26 134.43 €
- Total des dépenses : 28 372.88 €
- Solde de la trésorerie : 21 101.98 €

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins.

Fleury Les Aubrais, 16 août 2016

Yves BOURDERIOUX
Expert-comptable Autorisé

Par délégation
Philippe LAFARGE
Responsable de groupe



Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès du trésorier de l'Association.

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au bilan financier 2015 sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE BILAN FINANCIER 2015

**CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)**

LE BILAN FINANCIER 2015 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

**Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 15 septembre 2016**

Troisième résolution : COMPTE PREVISIONNEL 2016

Il a été présenté le compte prévisionnel 2016 de l'APKF tel que reproduit ci-dessous, à l'ensemble des membres présents et représentés de l'Association lors de la présente assemblée générale ordinaire.

COMPTE DE RÉSULTAT		PREVISIONNEL	Report à Nouveau N+1	17.820,79 €
604 Achats stockés	684,69 €	701 Ventes de livres		
604 Achats d'études et prestations de services		706 Prestations de services		
606 Achats non stockés de matières/fournitures	120,62 €	707 Ventes divers		
607 Achats de marchandises		709 Produits des activités annexes		
613 Sous-traitance générale		741 Commune		
612 Redevances de crédit-bail		742 Conseil Général		
613 Location		743 Intercommunalité		
614 Charges locatives		744 Autres Collectivités		
615 Entretien et réparations		745 Conseil Régional		
616 Assurances		746 Fédération, Groupement		
617 Etudes et recherches		747 Etat Ministère		
619 Documentation		748 Autres		
621 Personnel extérieur à l'association	5.489,19 €	751 Redevances pour concessions, brevets, ...		
622 Rémunérations - honoraires	366,59 €	754 Collectes		
623 Site internet relations publiques	1.060,00 €	756 Cotisations		18.180,00 €
624 Transports de biens et transports collectifs		758 Produits divers de gestion courante		
625 Déplacements, missions et réceptions	1.154,29 €	76 Produits Financiers		
626 Frais postaux et frais de télécommunications	342,48 €	767 Intérêts bancaires		
627 Frais bancaires	45,36 €	77 Produits Exceptionnels		
628 Divers		78 Reprises sur Amortissements et provisions		
631 Impôts, sur rémunérations (fiscali)		79 Transferts de Charges		
632 Impôts, sur rémunérations (autres)				
635 Autres impôts, (administrative des impôts)				
637 Autres impôts... (autres organismes)				
641 Rémunérations du personnel				
645 Charges de sécurité sociale	2.110,00 €			
647 Autres charges sociales				
648 Autres charges de personnel				
65 Autres charges de gestion courante				
657 Subventions versées par l'association	10.000,00 €			
658 Charges diverses de gestion courante	87,96 €			
66 Charges Financières				
67 Charges Exceptionnelles				
68 Dotations aux Amortissements, provisions				
Total I. Charges	21.461,19 €	Total I. Produits		18.180,00 €
86. Emploi des Contributions volontaires		86. Emploi des Contributions volontaires		
860 Recours en nature (alimentaires, vestimentaires		870 Bénévolat		
861 Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels		871 Prestations en nature		
86c Personnel bénévole		875 Oons en nature		
Total 2. Charges Exceptionnelles		Total 2. Produits Exceptionnels		
Total I + Total II	21.461,19 €	Total I + Total II		18.180,00 €

Résultat Net (3281,19)

Les comptes prévisionnels ont été présentés avec le descriptif de chaque dépense et sont disponibles sur simple demande auprès du trésorier de l'Association.

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au compte prévisionnel 2016 sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE COMPTE PREVISIONNEL 2016

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

LE COMPTE PREVISIONNEL 2016 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

**Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 15 septembre 2016**

Quatrième résolution : APPEL DES COTISATIONS 2017

Il est présenté à l'Assemblée les montants des cotisations figurant dans le bulletin d'appel des cotisations 2017 de l'Association, tel que reproduit ci-dessous.

BULLETIN DE SOUTIEN 2017

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Courriel : _____ @ _____

Je souhaite devenir :

- Membre Actif de l'Association ***
Et je joins mon paiement d'un montant de 40 €
- Membre Bienfaiteur de l'Association ***
Et je joins mon paiement d'un montant supérieur à 40 €

Et je joins mon paiement de _____ €

Par chèque à l'ordre de l'Association PolyKystose France

A retourner à l'adresse suivante :
Association Polykystose France
Mairie annexe du Val d'Albion
A l'attention de Mme Christine GUIRCHOUN
42 rue Victor Hugo
91400 SACLAY

OU : Par virement bancaire au moyen du RIB ci-dessous :

Afin de faciliter la procédure de suivi, merci de bien vouloir préciser vos nom et prénom dans le libellé ou le motif du virement.

Code Banque : 10278 --- Code Guichet : 37457
N° de Compte : 00010782101 Clé RIB : 30
Domiciliation : Crédit Mutuel Orléans La Source
IBAN : FR76 1027 8374 5700 0107 8210 130
BIC : CMCIFR2A

*** Je recevrai une invitation à la Journée Annuelle 2017 et un reçu fiscal à hauteur du montant de ma cotisation valable pour l'année civile indiquée.**

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif à l'appel des cotisations 2017 sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR L'APPEL DES COTISATIONS 2017

**CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)**

L'APPEL DES COTISATIONS 2017 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

**Cinquième résolution : COMPOSITION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Rappel : Aux termes des statuts de l'Association, le Conseil d'administration est formé d'un nombre maximum de quinze membres, élus pour 3 années par l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association.

I. Démission

Aucune démission n'est constatée lors de cette assemblée.

Précision : Ces éléments sont transmis à titre informatif à l'Assemblée Générale et ne sont pas soumis au vote.

II. Candidatures pour la réélection des membres du Conseil d'Administration dont les mandats arrivent à terme.

Les 11 membres du Conseil d'Administration sont concernés par l'échéance 2018.

III. Présentation des nouvelles candidatures au conseil d'administration – Election de nouveaux membres.

- Candidature de Martine MONTEAU au sein du CA

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif à cette nouvelle candidature sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR CETTE CANDIDATURE

CONTRE = zéro (0)

ABSTENTION = zéro (0)

L'ELECTION DE MARTINE MONTEAU APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

IV. Appel aux candidatures spontanées

Absence de candidature spontanée.

PAROLE DONNEE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

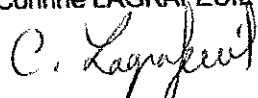
La Présidente donne la parole aux membres présents et leur propose de faire part de leurs questions ou de leurs suggestions.

Après échange des membres du bureau directeur, Isabelle Capart est nommée au poste de Secrétaire Adjointe de l'APKF.

L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant demandé ou pris la parole, la Présidente a clôt la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire à 18h30.

De tout ce qu'il figure ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la Présidente et le secrétaire de séance.

La Présidente
Corinne LAGRAFEUIL



SIGNATURE PRESIDENTE

Secrétaire de Séance
Patrick GUIRCHOUN



SIGNATURE SECRETAIRE